

Prix FORESO - Fondation pour la recherche en soins

Règlement

Préambule

La Fondation pour la REcherche en SOins (ci-après : la FORESO) a été créée en juin 1999 à l'initiative de la Croix-Rouge suisse, des Hospices cantonaux, de la Fondation La Source et de l'Université de Lausanne dans le but de promouvoir la recherche dans les différentes professions non médicales de la santé, en particulier en soins infirmiers.

Article premier – But du Prix

Quatre prix annuels « Fondation pour la recherche en soins » sont institués à la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne en vue de récompenser l'excellence des travaux de deux infirmier·ère·s diplômés du 2^{ème} cycle (un prix de la filière « ICLS » et un prix de la filière « IPS »), d'un·e infirmier·ère du 3^{ème} cycle de formation en sciences infirmières, ainsi qu'une équipe de recherche (Prix Synergie des Sciences Infirmières). En l'absence de dépôt d'un des trois travaux, le Conseil de fondation peut décider d'attribuer un deuxième prix en 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.

Article 2 – Montant et bénéficiaires

La FORESO fait don à l'Université de Lausanne d'un montant annuel de CHF 8'000 (huit mille) réparti comme suit :

- a. CHF 4'000 récompensant l'excellence des travaux de deux diplômé·e·s de 2^{ème} cycle (Master ICLS et IPS),
- b. CHF 2'000 récompensant une thèse particulièrement remarquable défendue par un·e diplômé·e du 3^{ème} cycle (Doctorat), ainsi que,
- c. CHF 2'000 récompensant une équipe de recherche particulièrement excellente.

Chacun des trois premiers prix n'est attribué qu'à un seul lauréat qui doit être immatriculé à l'Université de Lausanne et inscrit auprès de la Faculté de biologie et de médecine. Le prix « Synergie des Sciences Infirmières » est attribué à une équipe comprenant au moins une personne liée contractuellement à l'une des institutions de la FORESO (c. à d. La Source, le CHUV, l'UNIL) et au bénéfice d'un diplôme académique de sciences infirmières.

Article 3 – Absence d'attribution

Les prix ne doivent pas nécessairement être attribués chaque année.

Article 4 – Critères

Les prix FORESO sont destinés à valoriser les travaux de recherche contribuant à faire progresser le domaine des soins infirmiers. Les critères d'attribution des quatre prix figurent dans l'annexe au présent règlement.

Article 5 – Procédure

La Commission des prix de la Faculté de biologie et de médecine a la responsabilité de réceptionner les dossiers de candidature au plus tard le 28 février de l'année courante et de procéder à l'annonce du prix.

La FORESO désigne deux membres, choisis par la Fondation avec une formation dans le domaine des soins infirmiers, en charge d'évaluer les dossiers de candidatures et de proposer à la Commission des prix un classement des meilleurs dossiers pour un prix du 2^{ème} et 3^{ème} cycle, ainsi que le prix « Synergie des Sciences Infirmières ».

La Commission des prix a la responsabilité de désigner les quatre lauréat·e·s retenu·e·s et d'informer la FORESO. La Commission des prix intègre les quatre lauréat·e·s sélectionné·e·s dans son rapport établi à l'attention du Décanat. Une fois ce rapport validé par le Décanat, il est transmis à la Direction de l'UNIL pour adoption.

Article 6 – Remise des Prix

Les prix individuels (2^{ème} et 3^{ème} cycles) sont décernés une première fois lors de la Cérémonie de remise des prix de la Faculté de biologie et de médecine, puis une seconde fois lors de la remise des diplômes de l'Institut Universitaire des Formation et de Recherche en Soins et/ou d'événements spécifiques de la FORESO. Le prix Synergie est quant à lui décerné uniquement lors de la remise des diplômes de l'Institut Universitaire des Formation et de Recherche en Soins et/ou d'événements spécifiques de la FORESO.

Le présent règlement annule et remplace celui de 2021.

Validé par le Décanat de la Faculté de biologie et de médecine dans sa séance du 12.03.2025

Validé par le Conseil de Fondation pour la recherche en soins le 02.12.2024

Adopté par la Direction de l'Université de Lausanne le 15.04.2025.

Pour la Direction de la Faculté de biologie et de médecine
Renaud Du Pasquier
Doyen



Pour le Conseil de fondation FORESO
Véronique de Goumoëns
Présidente



Pour la Direction de l'Université de Lausanne
Frédéric Herman
Recteur



Annexe : ment.

Prix FORESO - Fondation pour la recherche en soins

Annexe

PRIX ETUDIANT·E DE 2^e CYCLE ICLS

Récompense un·e étudiant·e ayant gradué pour le programme de 2^{ème} cycle universitaire MScSI durant l'année académique précédant le concours, présentant un excellent dossier académique ainsi qu'une bonne expérience en recherche et dont le mémoire procure des possibilités d'applications cliniques jugées importantes pour les soins infirmiers.

Montant : CHF 2'000.-

Le dossier doit comprendre:

1. Le formulaire de candidature complété par un·e Professeur·e, disponible à l'adresse <http://www.unil.ch/fbm/home/menuinst/faculte/commissions/commission-des-prix.html>
2. Un CV actualisé de la personne candidate;
3. Un exemplaire du travail de mémoire, travail de master (format pdf);
4. Une lettre de recommandation du professeur directeur du mémoire indiquant les points forts du travail ainsi que les notes obtenues

CRITÈRES

(TOTAL SUR 25 POINTS)

Excellence du dossier universitaire

- Moyenne cumulative dossier académique au-delà de 5 sur 6 /5 points

Qualité et intérêt scientifique du mémoire

- Problématique jugée d'importance supérieure pour les soins infirmiers /6 points
- Engagement des patients et des proches dans la démarche /3 points
- Transférabilité des résultats dans la pratique infirmière /6 points

Aptitude et expérience à la recherche et au développement clinique basé sur l'évidence scientifique

- Présence de communications orales ou par affiche en lien avec le mémoire /3 points
- Présence de publications en lien avec le mémoire /2 points

Total /25 points

PRIX ETUDIANT·E DE 2^e CYCLE IPS

Récompense un·e étudiant·e ayant gradué pour le programme de 2^{ème} cycle universitaire MScIPS durant l'année académique précédent le concours, présentant un excellent dossier académique, d'excellents résultats durant ses stages et dont le mémoire procure des possibilités d'applications cliniques jugées innovantes et prioritaires pour les soins infirmiers ainsi que le système de santé.

Montant : CHF 2'000.-

Le dossier doit comprendre:

1. Le formulaire de candidature complété par un·e Professeur·e, disponible à l'adresse <http://www.unil.ch/fbm/home/menuinst/faculte/commissions/commission-des-prix.html>
2. Un CV actualisé de la personne candidate;
3. Un exemplaire du travail de mémoire, travail de master (format pdf);
4. Une lettre de recommandation du professeur directeur du mémoire indiquant les points forts du travail ainsi que les notes obtenues

CRITÈRES

(TOTAL SUR 25 POINTS)

Excellence du dossier universitaire

- Moyenne cumulative dossier académique au-delà de 5 sur 6 /4 points
- Moyenne des notes de stages = ou > à 5 /5 points

Qualité et intérêt scientifique du mémoire

- Problématique jugée prioritaire et innovante pour les soins infirmiers ainsi que le système de santé /6points
- Qualité de la mise en perspective interprofessionnelle de la prise en charge /3 points
- Transférabilité des résultats dans la pratique infirmière et dans le système de santé /6 points

Aptitude et expérience à la recherche et au développement clinique basé sur l'évidence scientifique

- Présence de communications orales ou par affiche en lien avec le mémoire /1 points

Total /25 points

PRIX ETUDIANT DE 3^e CYCLE

Récompense un·e étudiant·e de 3^{ème} cycle ayant soutenu une thèse de doctorat en sciences infirmières qui se distingue pour son originalité et son excellence en recherche. La thèse contribue au développement des soins infirmiers et de la discipline.

Montant : CHF 2'000.- (un prix)

Le dossier doit comprendre :

1. Le formulaire de candidature complété par un·e Professeur·e, disponible à l'adresse <http://www.unil.ch/fbm/home/menuinst/faculte/commissions/commission-des-prix.html>
2. Un CV actualisé de la personne candidate;
3. Un exemplaire de la thèse (format pdf);
4. Une lettre de recommandation du professeur directeur de thèse indiquant les points forts du travail.

CRITÈRES

(TOTAL SUR 25 POINTS)

Qualité et intérêt scientifiques de la thèse

- | | |
|---|-----------|
| ▪ Clarté de la problématique et des objectifs de l'étude | /3 points |
| ▪ Centration sur le bénéficiaire | /3 points |
| ▪ Potentiel de contribution à l'amélioration des soins | /6 points |
| ▪ Originalité | /3 points |
| ▪ Evidence quant au fait que l'étude contribue à l'amélioration des connaissances dans la discipline infirmière | /4 points |

Aptitude et expérience à la recherche

- | | |
|---|-----------|
| ▪ Présence de communications orales ou par affiche en lien avec la thèse | /2 points |
| ▪ Présence de publications en lien avec la thèse, dans des journaux avec comité de révision par les pairs | /2 points |
| ▪ Présence d'invitations scientifiques en lien avec la thèse | /2 points |

Total

/25 points

PRIX SYNERGIE DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Récompense une équipe de recherche conduisant des projets qui contribuent au développement des sciences infirmières et qui se distingue particulièrement par l'excellence de son programme de recherche, sa collaboration et son partenariat, ainsi que par l'impact de ses recherches.

Montant : CHF 2'000.- (un prix)

Le dossier doit comprendre :

1. Le formulaire de candidature complété par l'équipe de recherche, disponible à l'adresse <http://www.unil.ch/fbm/home/menuinst/faculte/commissions/commission-des-prix.html>
2. Les CVs actualisés des différents membres de l'équipe de recherche ;
3. Un résumé de 5 pages au maximum décrivant : a) le programme de recherche, b) le partenariat au sein de l'équipe, c) l'impact scientifique et sociétale des recherches

CRITÈRES

(TOTAL SUR 40 POINTS)

Programme de recherche

- Clarté du programme de recherche et de ses objectifs /3 points
- Centration sur les bénéficiaires /3 points
- Potentiel de contribution à l'amélioration des soins /6 points
- Originalité /3 points
- Contribution à l'amélioration des connaissances dans la discipline infirmière /4 points

Partenariat au sein de l'équipe

- Clarté et visibilité du partenariat /3 points
- Potentiel de stimulation de la relève /4 points
- Intégration des patient.e.s et des populations /3 points
- Complémentarité des compétences des membres de l'équipe de recherche /3 points

Impact scientifique et sociétal des recherches

- Importance des communications orales ou par affiche en lien avec le programme de recherche /2 points
- Importance publications scientifiques en lien avec le programme de recherche /2points
- Importance des invitations scientifiques en lien avec le programme de recherche /2 points
- Importance des contributions sociétales en lien avec le programme de recherche /2 points

Total

/40 points



Fondation
pour la recherche
en soins

Fondation
La Source
| Clinique | Ecole |

Unil
UNIL | Université de Lausanne

